

AUTRES RAPPORTS ET DOCUMENTS

28^e édition du Concours Pictet – mars 2016

.....

La 28^e édition du concours Jean Pictet s'est tenue du 19 au 26 mars 2016 à Évian-les-Bains. À cette occasion 48 équipes du monde entier se sont retrouvées sur les bords du lac Léman.

Créé en 1989, le concours Jean Pictet est un événement incontournable dans le monde du droit international humanitaire¹. Y participer n'est pas chose facile et représente des mois de travail pour les étudiants sélectionnés qui doivent maîtriser tout le corpus juridique pouvant s'appliquer en situation de conflit armé ou de violence.

Il faut dire que, ce concours étant en l'honneur de Jean Pictet, le défi est de taille. Rappelons que Jean Pictet, né en 1914 à Genève, est une figure incontournable du droit international humanitaire auquel il aura dédié sa vie. Entré en tant que secrétaire juriste au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), il y occupera jusqu'à sa retraite différentes fonctions jusqu'à devenir Directeur Général de l'institution en 1996 et Vice-Président de 1971 à 1929.

Parmi les multiples héritages que nous lui devons, nous retenons entre autres son implication dans les travaux préparatoires ayant abouti en 1949 à la conclusion des quatre Conventions de Genève puis, en 1977, de leurs Protocoles additionnels, ainsi que l'étude sur les principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui aujourd'hui encore nous éclaire sur l'interprétation de ces sept principes.

Au-delà de la participation plus qu'active à la rédaction des quatre Conventions de Genève et de leur Protocoles additionnels, Jean Pictet a ensuite dirigé la rédaction des commentaires de ces instruments dont l'influence se fait encore aujourd'hui ressentir jusque dans les décisions des différentes juridictions chargées de poursuivre les auteurs de violations du droit international humanitaire.

1 http://www.concourspictet.org/index_fr.htm.

Initialement francophone, la compétition s'est ouverte en 2000 lors de la 12^e édition à des équipes anglophones puis, de 2007 à 2009, à un groupe uniquement hispanophone. Depuis, la compétition se compose généralement de deux groupes d'équipes anglophones et d'un groupe d'équipes francophones.

Lors de l'édition 2016, sur 48 équipes, 16 concouraient dans le groupe francophone. Parmi ces équipes, étaient présentes cette année des équipes issues d'universités françaises mais également russes, grecques, canadiennes, arméniennes, belges, suisses, turques ou encore de Côte d'Ivoire.

Lors de la cérémonie d'ouverture, l'atmosphère est toujours un peu tendue, les étudiants se demandant quelles épreuves les attendent ; il est vrai qu'avec le concours Jean Pictet tout est possible.

Le concours Jean Pictet est un concours de plaidoirie autour du droit international humanitaire, mais il ne peut être limité à cela. Le concours Jean Pictet est une expérience exceptionnelle qui change le cours d'une vie, suscite des vocations, oriente un parcours professionnel. En effet, beaucoup de « pictéistes » ont choisi de travailler dans le domaine du droit international humanitaire suite à leur participation au concours et tous les anciens participants qui sont maintenant impliqués dans le concours en tant que membres du jury ou tuteurs gardent un lien fort avec le DIH.

Pendant 5 jours, les participants sont plongés dans un conflit fictif où ils vont devoir endosser différents rôles liés au conflit. Cette année les participants ont été projetés au Suleavan, pays qui, après dix ans de guerre civile, est en pleine négociation d'un processus de paix avec le Beravud Doï Jazote, bien que le groupe armé du BDJ sous le commandement de son leader Simontey, menace de continuer de mener des actions militaires.

Les situations, bien que fictives, sont inspirées de situations actuelles où l'application du droit international humanitaire est parfois complexe. Des questions comme la détention dans les conflits armés non internationaux, l'utilisation de l'emblème protecteur de la croix rouge et les défis contemporains du droit international humanitaire ont été au cœur des discussions.

Toute la difficulté du concours Pictet réside dans la capacité des étudiants à savoir « sortir » le droit des livres c'est-à-dire savoir mobiliser leurs connaissances juridiques et les utiliser dans une situation pratique. Les étudiants doivent également savoir adapter leurs discours à leur interlocuteur ; en effet, discuter de l'intérêt pour le CICR d'arborer l'emblème sur ses véhicules est tout à fait différent que de négocier avec des groupes armés.

Une des épreuves marquantes pour les étudiants aura sans nul doute été celle du mercredi où, en tant que représentants de la Croix-Rouge locale et du CICR, ils ont dû faire face à des réfugiés leur demandant une aide concrète et immédiate. Ce type d'épreuve leur montre la difficile distance entre les textes, leur mise en œuvre et les besoins concrets des personnes affectées par les conflits armés.

Beaucoup seront ressortis marqués par cette épreuve, cette première rencontre avec des « personnes » vulnérables leur ayant fait prendre conscience des limites que peuvent parfois rencontrer les textes face à une réalité complexe.

C'est également l'occasion d'évaluer les participants sur leurs qualités humaines face à des victimes qui sont plus réceptives à l'écoute et la compassion qu'à la lecture des articles des Conventions de Genève.

Ainsi les étudiants doivent évoluer dans cette situation fictive, tenir compte des évolutions du conflit et endosser différents rôles tout au long de la semaine. Délégués du CICR le matin, ils peuvent être représentants du gouvernement l'après-midi et membres d'un groupe armé le lendemain ce qui nécessite pour les étudiants d'arriver à appréhender la situation sous des angles différents et à utiliser la base juridique adéquate à chaque situation.

C'est également un excellent apprentissage qui leur permet de se mettre dans la peau de différents acteurs et de voir que, face à une même situation, les enjeux ne sont pas les mêmes pour l'ensemble des acteurs en présence.

Ainsi, le jury les évalue tout au long de la semaine sur leur capacité à utiliser le droit en fonction des situations et des intérêts qu'ils représentent.

Les participants ont eu la chance d'avoir au cours de la semaine un invité d'honneur en la personne de Peter Maurer, Président du CICR. Dans une atmosphère toute particulière et empreinte de respect, Peter Maurer a répondu aux questions des étudiants, parfois très personnelles, avec une disponibilité et une franchise très appréciées. Ce moment, qui restera un moment exceptionnel pour les étudiants, ne manquera pas de susciter ou de confirmer des vocations.

Après 7 jours de simulation, l'équipe de l'Université de Grenoble (France) pour le groupe francophone a dû se confronter à l'équipe de l'Académie de Droit international humanitaire et des Droits de l'Homme de Genève (Suisse) et à l'équipe de l'Université de New South Wales (Australie).

La finale, présidée par le juge Theodor Meron, Président du Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux et ancien président du Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie de 2003 à 2005 puis de 2011 à 2013, s'est déroulée dans le « Palais Lumière » dans une atmosphère très solennelle. Difficile pour les finalistes de plaider face à une personnalité au parcours si brillant.

Tout l'enjeu de cette finale reposait sur la connaissance des règles de procédure de la Cour pénale internationale. En effet, Simontey, le leader du Beravud Doï Jazote, groupe armé menant des opérations au Suleavan depuis plusieurs années, tout juste arrêté, devait être jugé. Il s'agissait pour les étudiants, selon leur rôle, de défendre la légitimité de la Cour pénale internationale ou celle des juridictions locales à juger Simontey.

Après plus d'une heure d'argumentation, c'est finalement l'Académie de Droit international humanitaire et des droits de l'Homme de Genève (Suisse) qui a remporté le prix Jean Pictet 2016².

Mais l'esprit du concours Jean-Pictet n'est pas simplement là. Les membres du Comité pour le Concours Jean-Pictet résument le concours en trois mots : Concourir, Apprendre et Rencontrer.

Ainsi au-delà d'une compétition en droit international humanitaire, le concours Jean Pictet est une occasion unique d'apprendre sur le droit international

2 http://www.concourspictet.org/e2016_fr.html.

humanitaire, apprendre à travailler avec son équipe mais également avec les autres équipes et enfin de rencontrer et créer des liens qui dureront bien après le concours bien au-delà des frontières.

Chaque année, l'atmosphère est différente mais l'alchimie prend toujours et le concours Pictet reste un lieu unique de synergie, d'émulation autour du droit international humanitaire.

Aujourd'hui, grâce au concours Pictet c'est plus de 3 000 anciens pictéistes qui œuvrent chaque jour, chacun à son niveau pour la diffusion et le respect du droit international humanitaire.

Charlène Ducrot
*Adjointe du Bureau de diffusion
du Droit International Humanitaire
et des Relations Internationales
Croix-Rouge française
Membre du jury francophone
de la 28^e édition du Concours Pictet.*